

LETTRE A TOUTES LES CAISSES n° DAJI-2022-032

Direction des Affaires Juridiques et Institutionnelles

Bobigny, le 17/01/2022

Objet : Info DPO - Campagne d'entretien motivationnel grippe

Madame, Monsieur le Directeur Général,
Madame, Monsieur le Directeur,

Je vous informe de la décision du Directeur Général de la Caisse Centrale de Mutualité Sociale Agricole de modifier le traitement de données à caractère personnel, dénommé « **Campagne d'entretien motivationnel grippe** ».

Le traitement a pour **finalité** de mettre en œuvre la gestion, la réalisation, le suivi et l'évaluation des campagnes d'entretien motivationnel grippe.

L'objectif du traitement est de promouvoir l'intérêt de se faire vacciner et de prévenir les risques liés à la grippe.

Ce traitement a été inscrit dans le registre des traitements nationaux. Toutes les Caisses de Mutualité Sociale Agricole sont concernées par le traitement.

Par conséquent, vous trouverez ci-joint une copie de la mention d'information, laquelle devra être publiée sur le site Internet et affichée dans les locaux de votre caisse pendant toute la durée du traitement. Par ailleurs, une information sur le dispositif de prévention grippe sera faite à l'adhérent par un infirmier(e) diplômé(e) d'État (IDE) lors de l'entretien téléphonique. Pendant cette présentation, l'IDE devra l'informer de ses droits au regard du RGPD.

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur le Directeur Général, Madame, Monsieur le Directeur, à l'assurance de mes salutations distinguées.

**Signée par la Directrice des Affaires Juridiques
et Institutionnelles**

Agnès CADIOU

Nombre de document(s) annexe(s) : 1
Direction des Affaires Juridiques et Institutionnelles
Dossier suivi par Margaux CHOULEUR
☎ 01 41 63 73 44

Mention d'information

Campagne d'entretien motivationnel grippe

Le traitement automatisé de données à caractère personnel, dénommé « **Campagne d'entretien motivationnel grippe** » fait l'objet d'une modification par la Mutualité Sociale Agricole (MSA). Ledit traitement a pour **finalité** de mettre en œuvre la gestion, la réalisation, le suivi et l'évaluation des campagnes d'entretien motivationnel grippe.

L'objectif du présent traitement est de promouvoir l'intérêt de se faire vacciner et de prévenir les risques liés à la grippe.

Les catégories d'informations traitées concernant les personnes ciblées par la campagne grippe (*adhérents primo vaccinant, femmes, âgés de 65 ans minimum, assurés en maladie MSA*) sont les suivantes :

- données d'identification,
- données de santé.

Les données sont conservées pendant 2 ans à compter de la fin de la campagne (base active).

L'accès aux informations est réservé aux destinataires suivants :

- à la CCMSA,
- aux caisses de MSA,
- aux opérateurs qui réalisent les entretiens « grippe » via leur équipe d'infirmiers, à savoir ISO et ILHUP
- et au prestataire IDOINE qui a conçu et développé la plateforme hébergeant le fichier d'appels ainsi que les données recueillies au cours des entretiens.

Conformément aux articles 15 et suivants du Règlement Général sur la protection des données (RGPD), vous disposez d'un droit d'accès, d'opposition et de rectification aux données qui vous concernent. Les droits d'accès, d'opposition et de rectification s'exercent sur demande écrite adressée au Directeur Général de la Caisse de Mutualité Sociale Agricole dont dépend l'assuré, ou à son Délégué à la Protection des Données (DPO).

En cas de difficultés dans l'application des droits énoncés ci-dessus, toute personne peut également introduire une réclamation auprès de l'autorité indépendante en charge du respect de la protection des données personnelles : [Commission Nationale Informatique et Libertés \(CNIL\)](#) – 3, Place de Fontenoy TSA – 80715 – 75334 PARIS CEDEX07